



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 72914

Texte de la question

M. Bernard Perrut demande à M. le ministre de la santé et des solidarités s'il ne juge pas utile de favoriser la reconnaissance de la gériatrie comme spécialité médicale. Alors que cette partie de la population ne cesse de s'accroître et d'exiger des pathologies propres tant à domicile que dans les établissements spécialisés, une telle reconnaissance pourrait faciliter l'orientation d'un plus grand nombre d'étudiants vers ce secteur qui sera appelé à compter de jour en jour un plus grand nombre de patients.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72914

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8323